



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de SOUCHÉ

Mercredi 26 novembre 2014 – 20h00

Direction des Vies Participatives

Rédaction : MM

CSC de Souché

Co-Présidente élue : Marie-Paule MILLASSEAU (Conseillère municipale).

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Yamina BOUDAHMANI (Conseillère municipale), Christophe POIRIER (Conseiller municipal).

Agents municipaux : Marc MONNERIE (service Vie participative).

Membres : Dominique GALLO, Marjorie BAUDOIN, Paul BERTHOMÉ, Jean-Michel BOSSARD, Michel BOURDEAU, Yvon BRUNET, Cécile CATTAN, Alain CHAUVET, Annie COUTUREAU, Joël CUEILLE, Philippe DORAY, Christophe ECALLE, Liliane FRADIN, Joël GORING, Philippe GUILLEMOTEAU, Anne-Marie IMBERT, Gilles MEUNIER, Marie-France PERRON, Jean-Philippe ROUSSEAU, Laurent SIRE, Luc VELTER.

Excusés : Micheline DUBOIS, Alain GRIPPON (Adjoint au Maire), Bruno LOUVET, Sébastien PARTHENAY (Conseiller municipal), Aimée RANGÉARD, Christine RENOUX, Claude SIREYX.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et tour de table,
2. Présentation du dispositif de la vie participative et des conseils de quartier,
3. Informations sur les projets en cours/en attente,
4. Installation du nouveau conseil de quartier,
5. Questions diverses.

1. Accueil et présentation des membres

Par Marie-Paule MILLASSEAU, Conseillère municipale et Co-présidente élue du Conseil de quartier de Souché. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et invite les conseillers de quartier, les élus et les services à se présenter brièvement.

2. Présentation du dispositif de la vie participative et des conseils de quartier

Point présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire en charge de la vie participative, des quartiers et de la médiation sociale.

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers,
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier.

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée par un membre.

Leur rôle :

Les conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3– Présentation du service Vie participative

Le service Vie participative est votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble du dispositif participatif :

- Sabrina VOLET et Marc MONNERIE, coordinateurs Vie participative,
- Bénédicte GABRIEL, cheffe du service Vie participative,
- Laurence FAUCON, directrice des Vies participatives,
- Simon ROUANET, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel.

A noter qu'une plaquette « Vie participative, mode d'emploi » est à disposition de l'ensemble des membres en format papier et accessible sur le site de la ville www.vivre-a-niort.com.

3. Informations sur les projets en cours/en attente

Présentation par Marie-Paule MILLASSEAU, Co-présidente élue.

Petits marchés de Souché :

Évènement important initié par le conseil de quartier pour redynamiser le cœur de quartier. Action qui se tient trois fois par an et qui a trouvé un écho dans le quartier Nord depuis mai 2014 (marché bio des Brizeaux). Les petits marchés constituent des actions de proximité, peu coûteuses et importantes pour la vie de quartier. A poursuivre. Une dynamique inter-quartiers (un quartier = un marché) pourrait être enclenchée. A noter qu'un compteur fixe va être installé rue de la mairie, sur le petit parking, début 2015. Ce qui permettra de ne plus être dépendant des branchements temporaires et diminuera fortement le budget de l'opération.

Valorisation du cœur de quartier :

Retour sur l'action « Random » avec les chantiers participatifs et jeux utilisant les sens pour mieux appréhender l'espace public. La représentation finale « Fenêtre sur rue » du dimanche 12 octobre a rencontré un public venu nombreux (près de 200 personnes) malgré le mauvais temps. C'est le début d'une démarche.

Toujours sur le cœur de quartier, l'espace Lambon est aussi un site important sur lequel le conseil de quartier a œuvré ces dernières années (cf les expositions et ateliers en lien le CSC et la CAN). Plusieurs conseillers tiennent à rappeler, sur ce point, qu'ils ont été surpris de ne pas être mis au courant de l'arrivée de l'association petite enfance et soutien à la parentalité (Maison Verte) cet été.

Enfin, dernière précision sur ce point « cœur de quartier » : un diagnostic a été réalisé par la Direction des Espaces Publics et présenté aux conseillers et aux habitants du cœur de quartier en septembre 2013.

Le jardin des petits fruits :

Un site qui a été « ciblé » dans le cadre du diagnostic réalisé sur le cœur de quartier. Un lieu de rencontres champêtre en bord de Lambon. Les travaux de mise en valeur de cet espace, financés par le conseil de quartier, ont été réalisés. Les plantations devraient intervenir en décembre/janvier. Une inauguration pourrait avoir lieu au printemps. Dernier point proposé aux conseillers : cet espace n'a aujourd'hui pas de nom officiel. Une dénomination officielle pourrait être travaillée avec les conseillers.

Gestion de proximité (à travailler sur terrain avec la commission « espaces publics ») :

- > Rues Coudraie/Bréguet (vitesse, flux et croisements),
- > Rue Chiron Courtinet (stationnement),
- > Chemin des brouettes (état du cheminement),
- > Abords groupe scolaire Proust (stationnement et croisements),
- > ...

4. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présenté par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire en charge de la vie participative, des quartiers et de la médiation sociale.

4.1 - Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale.
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie participative.
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information,
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général,
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Son rôle :

- élu(e) par le conseil de quartier,
- interlocuteur privilégié et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service Vie participative,
- représentant du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

4.2 - Élection du (de la) co-président(e) habitant(e)

Dominique GALLO est candidat.

Les conseillers de quartier insistent pour réaliser le vote à mains levées étant donné qu'il n'y a qu'un seul candidat. Il est demandé à l'assemblée si cette démarche pose problème ? Aucun retour des conseillers présents et donc vote à mains levées.

Dominique GALLO est élu Co-président habitant par le Conseil de quartier à l'unanimité.

4.3 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es) :

Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles).

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité » :

Mise en place de diagnostics partagés sur site,

Réponse réactive et coordonnée de la municipalité.

4.4 - Les prochains rendez-vous

→ Une visite en bus du quartier sera proposée aux conseillers de quartier en janvier ou février 2015.

→ Les réunions des commissions :

Rôles : groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet, de manière autonome. Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec le *cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...), *la vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable... ou bien encore *la valorisation du patrimoine municipal*.

Les conseillers de quartier de Souché décident de former trois commissions :

Commission « cadre de vie »	Commission « espaces publics »	Commission « vie de quartier »
Dominique GALLO	Paul BERTHOME	Annie COUTUREAU
Liliane FRADIN	Michel BOURDEAU	Aimée RANGEARD
Philippe GUILLEMOTEAU	Philippe DORAY	Philippe GUILLEMOTEAU
Marie-France PERRON	Gilles MEUNIER	Laurent SIRE
Jean-Philippe ROUSSEAU	Alain CHAUVET	Anne-Marie IMBERT
Christophe ECALLE	Luc VELTER	Yvon BRUNET
	Marjorie BAUDOUIIN	Dominique GALLO
	Cécile CATTAN	Cécile CATTAN
	Jean-Michel BOSSARD	
	Joël CUEILLE	

> **Commission « cadre de vie »** : Lundi 15 décembre – 19h – Chez Marie-France Perron,

> **Commission « espaces Publics »** : Mardi 16 décembre – 18h30 – CSC Souché,

> **Commission « vie de quartier »** : Lundi 22 décembre – 18h30 – CSC Souché.

→ Plan Local d'Urbanisme : lundi 9 février 18h30, Centre Du Guesclin.

→ ADAP - Agenda d'accessibilité programmé : concertation courant avril.

→ Prochains conseils :

Jeudi 2 avril, 20h, Centre Socioculturel de Souché.

Mardi 2 juin, 20h, Aérodrome (à confirmer).

NB : cette réunion se fera en présence de Monsieur le Maire.

5. Questions diverses

➤ Les réunions de bureau sont-elles maintenues ?

Non. Néanmoins les échanges entre les référents de commissions, les co-présidents et le service vie participative continueront à se faire en amont pour établir les ordres du jour des conseils de quartier et permettre l'avancée des dossiers et demandes. Si les conseillers le jugent nécessaire, une réunion informelle pourra se tenir entre les référents de commissions et les co-présidents quelques jours avant la séance plénière de conseil de quartier (sans le service vie participative).

➤ Les autres années, les conseils de quartier disposaient d'une enveloppe d'investissement chacun. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Le budget sera mutualisé. Aussi, l'enveloppe globale n'est pas encore votée à ce jour. Mais au vu des contraintes budgétaires, elle sera revue à la baisse. Chaque commission travaillera sur un thème qui sera ensuite présenté en Conseil de quartier. Puis le Conseil municipal donnera son accord ou pas sur le principe (en tenant compte des priorités et du caractère d'intérêt général du projet proposé). Le budget sera alors fléché par projet et non plus par quartier.

➤ Et concernant l'enveloppe de fonctionnement ?

Le budget de cette enveloppe reste mutualisé et sera, lui aussi, revu à la baisse. Il n'est aujourd'hui plus possible d'engager les montants engagés ces dernières années. Il va falloir être créatif en ayant moins de moyens. Les élus demandent aux conseillers de quartier et au CSC de faire des propositions d'animations/d'expositions début 2015. Les élus apporteront leurs réponses lors du conseil d'avril.

➤ Dans le cadre de Random, des paroles d'habitants avaient été collectées ? Une maquette créée ?

Le service vie participative va se rapprocher de la compagnie pour récupérer les paroles d'habitants. La maquette doit être stockée au niveau de la bibliothèque de quartier.

➤ Pourquoi le conseil de quartier n'a-t-il pas été informé de l'arrivée de la Maison Verte au sein de l'espace Lambon cet été ?

Une convention existe entre la Ville de Niort et l'association petite enfance et soutien à la parentalité (PESAP) qui gère la Maison Verte. Cette dernière intègre des locaux adaptés et laissés vacants par la crèche familiale Farandole qui a retrouvé son port d'attache cet été, à savoir le pôle enfance dans le quartier de la Gavacherie. Les élus comprennent bien que la demande des conseillers n'est pas portée contre l'association en question, qui va contribuer au travail de lien social de proximité en proposant un lieu d'accueil et d'écoute pour les parents accompagnés de leurs enfants, mais sur la communication autour de cette installation. Il est précisé que l'année 2014 n'était pas une année lambda : année d'élections

municipales et année sans conseils de quartier. Ce n'était pas donc pas l'année idéale pour faciliter les échanges d'informations. Il y a peut-être eu en effet une carence de communication. Cependant, l'association PESAP est aujourd'hui installée dans le quartier et c'est un apport indéniable, notamment pour le travail du CSC avec les familles du quartier car la parentalité et la petite enfance sont des causes communes pour les deux associations citées. De plus, la Maison Verte intègre un espace partagé (L'espace Lambon), propriété de la Ville de Niort. Sur cet espace, il faut essayer d'aller au-delà d'un simple partage de créneaux et tendre vers une utilisation partagée.

➤ Où en est-on du désenclavement du gymnase (rue Chiron Courtinet) ?

Opération réalisée. Ce point sera intégré à la visite en bus pour un constat sur site en direct.

➤ L'urbanisation réalisée rue de l'Aérodrome est faite à ras de la voie, les sorties sont dangereuses ?

Ce point sera intégré à la visite en bus pour un constat sur site en direct.

Fin de la réunion à 22h30

Un verre de l'amitié est servi aux participants en fin de séance.